

REPUBLIQUE DE GUINEE

DECRET

Travail- Justice- Solidarité

D/2003/ 038 / PRG/SGG

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

PORTANT

NOMINATION DES DIRECTEURS DES
PROJETS PUBLICS AU MINISTERE DES
MINES, DE LA GEOLOGIE ET DE
L'ENVIRONNEMENT.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu La Loi Fondamentale ;

 Vu Le Décret D/99/094/ PRG/SGG du 08 Mars 1999 portant
nomination du Premier Ministre ;

Vu Le Décret D/99/007/ PRG/SGG du 12 mars 1999, nommant les
membres du Gouvernement tel que modifié jusqu'à ce jour ;

DECRETE

ARTICLE 1^{er} : Les cadres dont les noms suivent sont nommés dans
les fonctions de Directeurs Généraux et Directeurs Généraux Adjoints des
Projets Publics suivants :

1 - PROJET D'ALUMINE DE SANGAREDI :

- **Directeur Général : Monsieur Antoine CISSOKO**,
précédemment Chef de la Division Contrôle Géologique et
Minier à la Direction Nationale de la Recherche Géologique et
des Hydrocarbures ;
- **Directeur Général Adjoint : Monsieur Lansana CONTE**
Ingénieur en Techniques Industrielles et des Mines, en service
à la Direction Nationale de l'Environnement.

7- PROJET NIMBA

- **Directeur Général : Monsieur Fodé Mamadou KEIRA,**
Confirmé.

ARTICLE 2 : Le présent Décret abroge toutes dispositions antérieures contraires.

ARTICLE 3 : Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 02 MAI 2003



Le Général Lansana CONTE